



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction des Services du Cabinet
Service interministériel de défense et
protection civiles

Gap, le 07 août 2019

Affaire suivie par : Rémi Alberti
Téléphone : 04.92.40.48.00
Courriel : remi.alberti@hauts-alpes.gouv.fr

Relevé de conclusions corrigé **Audiocoférence Glissement de terrain Haut-Guil** **07 août 2019**

Suivi du glissement :

RTM, CD 05, CCGQ : Aucun signe de mouvement sur le compartiment Est, mouvements insignifiants du compartiment Ouest sur le talus au-dessus de la route. Pas de données du radar UNISTRA (elles seront vraisemblablement disponibles en septembre).

Météo : Averses aujourd'hui, puis temps chaud et sec à l'exception de lundi prochain où une dégradation orageuse pourrait survenir.

Circulation et Chantier

- Trafic intense mais bien absorbé par l'alternat. Persistance de cas de non-respect des feux.
- Pont du Moulin : léger retard, sans préjudice sur l'ensemble.
- Malrif : permis d'aménager déposé en mairie d'Abriès.
- Problèmes de consistance des sols rencontrés sur 30 mètres de la paroi cloutée coté Abriès, entraînant un retard du chantier.
- le CD05 souligne l'importance majeure des prélèvements à opérer dans le Peynin, qui conditionnent la réalisation du remblais central qui est la clé de voûte pour finaliser l'essentiel du chantier de la route nouvelle cette année.

Afin de réduire la portée de ce contretemps, une déclaration pour un volume de 2000m³ de matériaux, instruite en 3 jours et dont le récépissé devrait être délivré avant la fin de la semaine (post réunion=récépissé délivré ce jour) permettra une première fourniture de remblai . Une seconde déclaration, sur un site différent, pourrait également être examinée si besoin.

Enfin, la possibilité de mettre en service une portion importante de la route nouvelle et de renvoyer la circulation sur la route provisoire pour éviter la partie inachevée, réduisant ainsi significativement la durée de l'alternat, est évoquée.

Vie économique :

- signalement d'une situation de difficulté d'une entreprise à Aiguilles (signalé à la CCI). Le sous-préfet va relancer le guichet conseil pour faire examiner cette situation.

La prochaine audiocoférence aura lieu mercredi 04 septembre 2019 à 11 heures.